

#### Sanction liée à la tenue vestimentaire : serez-vous la prochaine ou le prochain ?

Alors que le climat social est plus tendu que jamais, nous nous devons de vous informer d'un nouveau fait grave et inédit sur le site de La Défense. Pour la première fois, CGI semble vouloir s'attaquer aux libertés individuelles, en convoquant une salariée portant le turban à un entretien préalable à sanction disciplinaire dénuée de fondement juridique sérieux. Elle est loin d'être la seule à porter le turban ou le voile au sein de CGI. Plutôt tolérante sur une diversité jusqu'ici très bien vécue, notre entreprise est-elle en train d'opérer un virage à 180°? La question se pose avec acuité.

Porteuse d'idéaux républicains, de principes de tolérance, de respect et de fraternité, la CGT est choquée et alerte les salarié·e·s sur cette dérive toute récente. Beaucoup d'entre vous, femmes salariées de CGI, porteuses par conviction de signes religieux comme le voile ou le turban, allez désormais vous sentir vous aussi menacées dans votre travail. Les hommes et femmes de CGI qui partagent ces valeurs vont être **choqué·e·s** au risque de voir fortement diminuer leur fierté de travailler pour CGI.

Nous souhaitons porter à la connaissance de tous la lettre ouverte que nous venons d'adresser à notre DRH.

Vous la retrouverez ICI.

Si, comme nous, cette situation vous interpelle, nous vous proposons d'en faire part par mail au DRH de CGI : benoit.froment@cgi.com

et, merci de mettre en copie contact@cgt-cgi.com.

# Notre réponse aux réactions à notre article "Lettre à Pierre-Dominique Martin (et ses semblables...) #BalanceTonPatron

En octobre dernier, nous publiions une lettre à l'attention de Pierre-Dominique Martin, BU Leader de CBC (<u>Hérisson 74</u>), suite à un évènement qui s'était déroulé à l'occasion de la tournée annuelle et lui avait valu d'être hué à deux reprises par ses collaborateurs. A la question « Où sont les femmes ? », faisant écho à l'absence de femmes au sein du CODIR CBC, il avait répondu qu'il souhaitait que les femmes aient plus d'ambition.

Nous regrettons fortement que Pierre-Dominique Martin ait fait le choix de n'apporter aucune réponse formelle à ces évènements, ni à la CGT-CGI ni – et c'est plus grave – aux collaborateurs qui ont exprimé clairement leur indignation lors de la tournée annuelle. Nous avons néanmoins reçu trois réponses (à retrouver en version commentée dans le lien ci-dessous), émanant de 3 salarié.e.s de CBC aux profils différents, et auxquelles nous répondons ceci.



#### **Invitation**

Le collectif Jeunes diplômé·es de l'UGICT, la CGT Ingés Cadres Techs vous invite à un "afterwork" consacré à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Réunissons-nous à l'occasion de cet évènement autour du 8 mars (journée internationale de lutte pour les droits des femmes) pour discuter des violences sexistes et sexuelles au travail. Quelles sont-elles ? Comment les combattre ? De quels outils disposonsnous dans notre entreprise ?

Les agissements sexistes, le harcèlement sexuel, les

agressions sexuelles, les viols au travail ne sont pas des fatalités! On peut y mettre fin sur nos lieux de travail comme ailleurs.



Cet évènement est **ouvert à toutes et tous**, il s'adresse plus spécifiquement aux jeunes travailleurs-euses qualifié-e-s, en emploi ou privé-e-s d'emploi, syndiqué-e-s à la CGT ou non, présents sur Paris!

Pour participer à cet évènement, voir ici

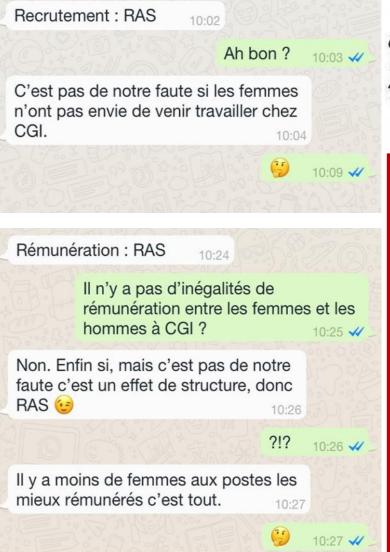
Pour la région, demandez à vos représentants locaux.

# La négociation Egalité professionnelle à CGI: RAS (lol)!

La négociation Egalité professionnelle est une série de rencontres entre les organisations syndicales représentatives de CGI (CGT, CFDT, CFE-CGC, CFTC) et la direction (enfin, ses représentants, qui n'ont aucun pouvoir de décision). Ces discussions doivent déboucher sur un accord d'entreprise qui décrit les mesures spécifiques prévues par CGI pour favoriser l'égalité professionnelle en son sein.

Il convient de préciser que la direction décide du nombre et de la fréquence des discussions, établit l'ordre du jour, et envoie (ou pas) aux syndicats ses travaux préparatoires et propositions devant servir de base aux discussions. Enfin, elle propose, à l'issue des négociations, un accord d'entreprise pour signature (ou pas) aux syndicats.

Après 9 mois de discussion, voilà à peu-près où on en est et à quoi en sont réduits les échanges :





A la lecture de ces échanges, vous diriez que la proposition d'accord de la direction sera vraisemblablement :

- A. Une démonstration éloquente de l'esprit audacieux d'une direction farouchement résolue à œuvrer concrètement pour lutter contre les discriminations en s'inscrivant dans la droite ligne de ses obligations légales.
- B. Une avancée sociale majeure, véritable tournant dans l'histoire du 21 ème siècle, articulant habilement la rhétorique flamboyante des chantres du réformisme de façade et l'immobilisme caractéristique des tenants du pouvoir.
- C. Une bonne raison de prendre sa carte à la CGT. (c'est par <u>ici</u>)

Maternité : RAS 10:12

ávolutions de carrière

Euh... et les évolutions de carrière freinées pour les femmes enceintes ?

10:13 🗸

On a mis en place un processus de revalorisation salariale dédié, qui garantit aux femmes de retour de congé maternité une augmentation qui correspond à la moyenne des personnes d'emploi similaire

10:15

Oui, c'est la loi. Par contre, vous ne prenez pas en compte les personnes d'emploi « comparable » qui ont eu une promotion dans votre calcul, comme si une femme enceinte était de toute façon une personne qui n'aurait pas eu de promotion.

Oui, si elle n'a pas eu de promotion c'est qu'elle ne devait pas en avoir.

0:17



## 8 MARS : Journée internationale de Lutte pour les Droits des Femmes

Officialisée par les Nations Unies en 1977, la Journée Internationale pour les Droits des Femmes trouve son origine dans les luttes des ouvrières et des suffragettes du début du XXe siècle, pour de meilleures conditions de travail et le droit de vote. C'est une journée de manifestations à travers le monde et l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes.

N'avez-vous jamais entendu des réflexions comme celles qui suivent ?

- « La situation des femmes n'est sûrement pas enviable dans nombre de pays, mais en France ce n'est pas vraiment le cas! »
- « Il y a certainement eu des discriminations en défaveur des femmes dans le passé, mais aujourd'hui c'est en train de devenir le contraire!»
- « Il est normal que certains métiers fassent des différences entre les hommes et les femmes, mais en informatique il n'y a pas d'inégalités! »

Et vous, qu'en pensez-vous ? Prenez donc cinq minutes pour répondre au quizz qui suit, et vous saurez quoi répondre à l'expression d'un certain sexisme ordinaire.

1 Année de suppression de l'incapacité juridique des femmes (impossibilité de signer seule un contrat ou d'avoir un compte en banque) b: 1938 c: 1944 a:1918 2 Année où le droit de vote a été accordé aux femmes a:1918 b: 1938 c: 1944 3 Ratio de femmes élues maires a:16% b:32 % c: 48 % 4 Part des femmes expertes invitées à commenter l'actualité dans les médias b: 20 % c:35% a:5% 5 Temps supplémentaire journalier consacré aux tâches domestiques par les femmes b:1h c:1h30 a: 30 mn 6 Part des femmes victimes d'homicide conjugal b:70% c:85% a:55% 7 Part des femmes parmi les directeurs de fédération sportive c: 35 % a:15% b: 25 % 8 Nombre de palmes d'or décernées à Cannes à une réalisatrice (sur 70 sélections) b:10 a:1 c:20 9 Part des artistes femmes dans les musées d'art moderne a:2% b:5% c: 10 % **10** Part des femmes dans le nom des rues françaises a:2% b:5% c: 10 %



```
12 Part des femmes parmi les emplois rémunérés au SMIC
                      b:50%
       a: 40 %
                                            c: 60 %
13 De combien le salaire moyen des femmes est-il inférieur à celui des hommes,
  tous emplois confondus?
       a:10%
                      b: 15 %
                                            c: 25\%
14 De combien le salaire moyen des femmes est-il inférieur à celui des hommes, à
  travail égal et à temps complet ?
       a:10 %
                      b:15%
                                            c: 25 %
15 Part des femmes auxquelles on a déjà demandé, au cours d'un entretien d'em-
  bauche, si elles comptaient avoir des enfants bientôt
       a:20%
                      b: 40 %
                                            c:60%
16 Quand on progresse dans l'échelle des salaires, l'écart entre les femmes et les
  hommes est:
                                            c : supérieur
       a : inférieur
                      b : égal
17 Ratio des métiers mixtes (entre 40 et 60 % de femmes)
                      b: 45 %
       a:15%
                                            c: 75 %
18 Nombre de femmes dirigeantes du CAC 40 (sur 40 entreprises)
       a:0
                      b:10
                                            c:20
19 Part des femmes dans le secteur numérique
       a:30%
                      b: 40 %
                                            c:50%
20 De quel pourcentage les droits à la retraite des femmes sont-ils inférieurs à
  ceux des hommes?
       a:10%
                      h: 20 %
                                            c: 40 %
```

Vous avez terminé, alors comparez vos choix avec les réponses ci-contre :

c:60%

1-b, 2-c, 3-a, 4-b, 5-c, 6-c, 7-a, 8-a, 9-b, 10-b, 11-c, 12-c, 13-c, 14-a, 15-b, 16-c, 17-a, 18-a, 19-a, 20-c

b:50%

a:40%

11 Part des femmes diplômées de l'enseignement supérieur

# Pognon où t'es?

D'après le journal de Montréal, du 14 janvier 2020 :

« La rémunération du PDG de la firme de services informatiques CGI a bondi de près de 21 % l'an dernier pour friser les 10,4 millions de dollars.

George Schindler, qui vit en Virginie, a eu droit à une augmentation de son salaire de base, de sa prime de rendement ainsi que de ses attributions en actions et en options.

En incluant les quatre autres dirigeants les mieux payés de CGI, la rémunération de la haute direction a totalisé 32,5 millions \$, en hausse de 8,9 % par rapport aux 29,8 millions \$ attribués en 2018. »



Alors, si vous n'avez pas eu d'augmentation cette année et si vous vous demandez où est passé le revenu de votre travail, ne cherchez plus.

Pour une plus juste répartition des richesses, rejoignez la CGT CGI et militez à nos cotés.

# Grand décryptage de la réforme des retraites : prêt·es pour le saut dans le vide ?

Sur le site dédié <u>reforme-retraite.info</u> vous trouverez 12 fiches pour expliquer de manière simple toutes les conséquences désastreuses du projet de réforme des retraites.

Chaque fiche est téléchargeable au format .pdf, ou bien vous pouvez télécharger la <u>version compilée dans le cadres infos 737</u>

Attention, pour des raisons qui échappent à notre bonne volonté, le site réforme-retraite.info est bloqué par le proxy de CGI depuis votre poste CGI, mais il reste accessible par tout autre serveur d'accès.



#### Vos Délégués et Représentants Syndicaux CGT

#### **Délégué Syndical Central**

Jean-Pierre BAROUKHEL-MOUREAU 07.83.22.17.89

#### **Grand-Est**

Pascal GIFFARD-BOUVIER 06.11.83.78.27

> Sylvie DAMON 06.69.40.27.14

#### **CBC**

Randja KANOUNI 06.99.87.85.06

#### **EUTM**

**EL Bachir MOUTIK** 

#### **FGDC**

Jacques LABANSAT

Philippe BLANCHET 07.87.95.56.19

#### **Grand SUD**

Pascal GENTY 06.95.69.74.02 Franck ELIES

#### **TPSHR**

Francisca LOPEZ



47 rue des Docks 69336 LYON

04.69.64.61.17

contact@cgt-cgi.com

http://www.cgt-cgi.com

# Réseaux Sociaux

# Facebook



https://www.facebook.com/SyndicatCGTCGIFrance/



### **Twitter**



https://twitter.com/CgtCgiFrance